

Groupes de compétences 5juin 07

Commentaires proposés par JP. Dufresne sur la 1^{ère} partie du diaporama (diapos 1 à 9)

Diapos 1 et 2

un dispositif, une organisation préconisés par les textes officiels (circulaires de rentrée depuis 2001)... qui après phase expérimentale très brève – et limitée aux seuls lycées - devient un dispositif mis à la disposition des établissements volontaires...(BO du 8 juin 2006) texte de référence.: **L'initiative est laissée** aux établissements, il n'y pas (et il n'y aura pas) de « modèle » unique, pas de dogme. Autant de possibilités d'organisation que d'établissements.

Conséquence : pas de formation à la mise en œuvre des groupes de compétence mais **un accompagnement pédagogique, ciblant plus particulièrement les domaines de l'évaluation et des entraînements spécifiques à chaque activité langagière.**

Diapo 3

Au commencement était ... le CECRL – On s'appuie sur les analyses et recommandations du CECRL

- apprentissage d'une langue vivante : **construction de compétences** dans chacune des 5 activités langagières constitutives de la compétence de communication en langue étrangère.
 - groupes de compétences : organisation de l'apprentissage en fonction de ce constat. On rejette un apprentissage « globalisé » où l'on fait un peu de tout sans objectifs précis. Choix d'une activité langagière dominante pour une période donnée.
 - Entraînement : **réalisation de tâches spécifiques** à chaque activité langagière ... sans oublier qu'elles sont **complémentaires** et ne peuvent être dissociées que dans un contexte d'entraînement ou d'évaluation. Il en est tout autrement dans la pratique courante de la langue, quel que soit le niveau de compétences atteint.
 - Tout progrès dans la maîtrise d'une activité langagière demande du temps. En définissant des priorités et des objectifs spécifiques, le groupe de compétences se veut un temps « fort » de la construction de la maîtrise d'une activité langagière qui s'inscrit dans une durée garantissant le succès de l'entraînement.
 - La notion de groupes de compétences ne se conçoit pas sans celle de parcours d'apprentissage. (complémentarité des activités langagières). Il ne peut y avoir de travail isolé sur une activité langagière, l'apprentissage s'inscrit dans une chaîne cohérente où la pratique d'une activité langagière permet le passage à une autre activité.
 - Définir des priorités, des axes « lourds » de l'apprentissage. Nécessité de procéder à une évaluation diagnostique permettant d'identifier des profils de compétences où apparaissent des points forts et des besoins de consolidation. **Partir de compétences existantes** dans une activité langagière pour construire des compétences dans une activité dont la maîtrise est moins assurée. Ne pas oublier dans la constitution des groupes **la priorité** toujours rappelée dans les textes réglementaires **de l'oral.**
 - Elèves regroupés en fonction de profils similaires.
 - Evaluer la progression dans l'(les) activité(s)-cible à l'issue d'une période donnée.
 - Ce que le groupe de compétence ne peut pas être.
- Le groupe de compétence **n'est pas un groupe de niveau** :
Il n'est pas constitué en fonction d'un niveau idéal qui aboutit à une répartition : bons – moyens – mauvais.(12 de moyenne ne veut dire en terme de compétences , il indique simplement que l'élève dans son groupe satisfait partiellement aux demandes d'un professeur qui n'indique pas les critères de son évaluation).
Il ne peut être constitué en fonction de l'échelle globale de niveaux du Cadre qui établit une moyenne peu significative entre les performances dans chaque activité langagière. Il n'y a pas d'élèves de niveau B1 mais des élèves atteignant le niveau B1 de compétence dans l'activité langagière-cible (*voir diapo 4*)

En associant une activité langagière « consolidée » à une activité très partiellement maîtrisée, on regroupe des élèves de profil similaire mais dont les performances et les compétences ne sont pas identiques.

Le problème sera de fixer le seuil à partir duquel on peut valider la réussite au niveau -cible (voir certification en allemand).

Diapos 5.6.7

La certification en langue allemande : une évaluation qui valide un niveau de compétences dans chaque activité langagière... et **change tout...**

- elle impose une modification des pratiques d'entraînement.
- elle demande la mise en œuvre d'une formation spécifique à l'évaluation de la production orale. Evaluer à l'oral ne s'improvise pas
- elle fait apparaître le déficit de compétences en compréhension de l'oral au niveau B1 et pose indirectement le problème du passage dans chaque activité du niveau A2 au niveau B1.

Diapos 8 : les premiers constats

La mise en œuvre d'entraînements et d'évaluations dans chaque activité langagière est un enjeu qui ne se limite pas aux seuls groupes de compétence fonctionnant en temps que tels, cet enjeu vaut aussi pour **tout groupe-classe traditionnel**

Diapo 9

Les problèmes spécifiques à chaque langue...

L'organisation des groupes de compétence – ou le fonctionnement selon les principes propres aux groupes de compétence - prend en compte les caractéristiques propres à chacune des langues enseignées :

- Peu de difficultés pour l'anglais : plusieurs professeurs dans chaque établissement, élèves dans leur grande majorité LV1... Possibilité de constituer des groupes de taille raisonnable dès la classe de 6^{ème}. + allemand : nombreux établissements où il n'y a qu'un seul professeur – effectifs partagés entre LV1 et LV2.

Recommandations :

En 1^{er} cycle : s'appuyer sur les nouveaux programmes qui organisent l'enseignement par paliers de 2 ans. Au lieu d'avoir un groupe de 6^{ème} + 1 groupe de 5^{ème}, prévoir 2 groupes « profilés » de 6^{ème}/5^{me}, l'objectif étant d'atteindre le niveau A2 en **fin de 5^{ème}**. Idem pour les 4^{ème}/3^{ème}

Contrainte : il est nécessaire que les heures des groupes soient consécutives – ce qui ne facilite pas la mise en place des emplois du temps...

Sinon : pratiquer une pédagogie de projet supposant une approche différenciée de l'approche de l'apprentissage confiant la réalisation de tâches spécifiques de compréhension à des groupes d'élèves constitués selon leurs compétences confirmées et/ ou à construire.

La réalisation des tâches sera suivie :

- d'une mise en commun des résultats : POC (rendre compte)
- d'une phase de POI (réactions- échanges)
- d'une tâche de PE (transcription écrite etc)

En 2nd cycle les difficultés sont moindres dans la mesure où il y a souvent 2 professeurs et la possibilité de « refondre » dans un dispositif « groupes de compétences » des élèves de LV1 et de LV2.

Essentiel : les problèmes organisationnels ne doivent pas être un obstacle à une démarche qui part d'un constat individuel (évaluation diagnostique) pour fixer des objectifs de progression dans **chaque activité langagière** → ce qui suppose des temps d'apprentissage consacrés spécifiquement à une activité langagière en fonction des profils des élèves.

4.3 espagnol : problématique partiellement identique à celle de l'allemand (professeur isolé) Organisation à définir en fonction du statut majoritaire de la langue (LV2)